

Église de Châlons
N° 51 - Février 2024

20 rue de l'Abbé Pierre Gillet
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : (+33) 03 26 68 07 03
revue@chalons.catholique.fr

Dépôt légal à parution.

Édité par l'Association Diocésaine de Châlons

Président : Denis Véjux

Directeur de la publication : Loïc Markt

Rédaction et mise en page : Gwendoline Beunet
et Emma Deport.

Design : Lorena Andrea Reyes Clavijo

Prix au numéro : 1€

Abonnement 12 numéros par an :
classique 12€, soutien 20€.

Photo : Freepik

*Ne nous laissons pas
voler l'Espérance !*

Le carême : un temps pour redonner du souffle à notre cœur

Chers amis, dans nos communautés paroissiales, nous sommes en train de préparer le carême, qui débute cette année au milieu du mois de février. Vivons ce temps de conversion comme la grâce d'une liberté nouvelle que Dieu nous offre pour redonner souffle à notre cœur, pour mieux l'aimer lui et nous aimer les uns les autres. Le Saint Père nous le dit dans son message pour le carême 2024. Je le cite : « Il est temps d'agir, et durant le carême, agir c'est aussi s'arrêter. S'arrêter en prière, pour accueillir la Parole de Dieu, et s'arrêter comme le Samaritain, en présence du frère blessé. L'amour de Dieu et du prochain est un unique amour. Ne pas avoir d'autres dieux, c'est s'arrêter en présence de Dieu, devant la chair de son prochain. C'est pourquoi la prière, l'aumône et le jeûne ne sont pas trois exercices indépendants, mais un seul mouvement d'ouverture, de libération : finies les idoles qui nous alourdissent, finis les attachements qui nous emprisonnent. » Parmi les outils qui pourront nous aider à « dégraisser » notre cœur, en nous arrêtant en présence de Dieu et des frères et sœurs à aimer, notre diocèse propose cette année un livret de carême composé par des communautés religieuses. Centré sur la thématique de l'espérance, en invitant à la prière et au partage autour des évangiles du dimanche, il nous lance l'appel à renouveler l'expérience des petites équipes, des petites fraternités de proximité, pour nous soutenir sur le chemin de la conversion et marcher d'un pas plus libre vers la joie de Pâques. Alors, nous fêterons tous ensemble, dans le mystère de la mort et de la résurrection de Jésus, notre libération définitive. Bien sûr, cette expérience des petites fraternités de carême ne va pas sans exigence : il faut ouvrir sa maison ou sortir de chez soi ; il faut dégager une heure, une heure et demi chaque semaine pour la rencontre ; il faut ouvrir son cœur en confiance, pour oser se dire, partager joies et épreuves, intentions de prière personnelles ; il faut accepter une certaine discipline de groupe pour que la parole circule, dans un climat de prière et d'écoute bienveillante. Mais c'est un chemin à tenter pour que l'amour de Dieu réchauffe le cœur de chacun et celui de nos communautés. Beau carême à toutes et à tous : un carême de conversion, un carême de liberté.



Sommaire

Officiel

- Nominations : p.2
- Information : p.2
- Avis de décès : p.2



Infos Locales & nationales

- Témoignage de Jean Florin : p.3
- Université des communicants en Église : p.3
- RCF Cœur de Champagne : p.3
- Le Denier, les legs : p.4

Dossier

**« spécial carême »
disponible en ligne.**

Retrouvez les archives sur :

chalons.catholique.fr/ecc



Père Denis Véjux,
administrateur diocésain.



Officiel

Nominations

Père Pascal TINDANO est nommé délégué diocésain pour le dialogue interreligieux, à partir du 1^{er} janvier 2024.

Nous souhaitons la bienvenue à Dormans à **Sœur Pauline SENI**, de la communauté des Sœurs de l'Annonciation de Bobo-Dioulasso.

Information

Aux curés, prêtres modérateurs, vicaires et prêtres in solidum, aux adjointes des doyens,

Les dernières années ont vu le développement rapide des outils informatiques. Les attaques aussi ont progressé de manière exponentielle, menaçant la protection de nos données sensibles (santé, religion, banque etc...). Face à ce danger réel et immédiat, l'Europe a réagi en votant l'application du règlement général pour la protection des données (RGPD). En France, la CNIL (Commission Nationale Informatique et des Libertés) est chargée de faire appliquer ces nouvelles normes protectrices, mais aussi de sanctionner leur non-application. L'Église, consciente qu'elle n'échappe pas à l'application des lois européennes et françaises, et soucieuse de protéger la vie privée de ses fidèles, se doit de faire appliquer ce règlement. Tous les acteurs pastoraux, administratifs et bénévoles en mission sont tenus de respecter cette loi afin d'éviter à notre diocèse de répondre de sa défaillance en justice. À cet effet, l'Association Diocésaine utilise depuis plusieurs années les moyens mis en place par les logiciels de Microsoft Office. Efficaces, ils remplissent toutes les conditions demandées

par le RGPD (conservation des données, propriété des mails et confidentialité). Cependant, dans notre diocèse, de nombreuses adresses e-mails sont encore défaillantes et appartiennent à des prestataires ne respectant pas la confidentialité et la sécurité exigées (Yahoo, Google, Orange etc...). Aussi, il a été pris la décision en Conseil de l'Administrateur, que les prêtres, les différents acteurs pastoraux (bénévoles ou non) et les paroisses devront se mettre en conformité avec la politique diocésaine et nationale concernant la protection des données. À partir du **1^{er} mars 2024**, l'Association Diocésaine va déployer la solution (terminant par chalons.catholique.fr) sur l'ensemble du diocèse afin d'être opérationnel **sur l'ensemble des postes informatiques du diocèse à la date limite du 1^{er} janvier 2025**. Passé cette date, plus aucun mail personnel ne sera autorisé dans le cadre de la mission pastorale diocésaine. Aucun mail ne sera envoyé sur une adresse ne répondant pas aux critères fixés par le RGPD (ce qui est déjà le cas pour la chancellerie). Des rencontres seront organisées par espace missionnaire pour vous accompagner dans ce changement. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre adjointe de doyen pour être tenu informé. Pour toutes questions, vous pouvez contacter le support technique à l'adresse suivante :

support.technique@chalons.catholique.fr

Nous comptons sur votre collaboration et votre aide à la réussite de ce projet.

Je vous remercie d'avance du bon accueil fait à cette nouvelle démarche.

Bien fraternellement,

Abbé David Bonnetain

Chancelier et référent diocésain RPGD

Avis de décès de Jean-Louis Lemaire

Originaire de BOURSAULT.

Odile, Christian et Élisabeth, son frère et ses sœurs,

François, son beau-frère,

Marie-Claire, Élise, Damien, Léonard et Marianne,

ses neveux et nièces,

Marcelo qu'il considérait comme un fils,

les prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice,

les membres de la paroisse catholique russe de Paris

ont la grande tristesse de vous faire part du décès de

L'abbé Jean-Louis LEMAIRE

survenu le lundi 22 janvier 2024, dans sa 76^{ème} année.



Le livret de carême pour adultes et enfants de 8/12 ans 2024 !

Commandez-le auprès du Secrétariat Diocésain à l'accueil de l'évêché de Châlons : 20, rue de l'Abbé Pierre Gillet à Châlons-en-Champagne.

A5 - 32 pages en couleur - GRATUIT

Témoignage de Jean Florin, séminariste.

Jean a été admis comme candidat au sacerdoce pour le diocèse de Châlons le 28 janvier à Sézanne, par l'évêque auxiliaire de Reims, Mgr Étienne Vetö.

J'ai grandi à Épernay dans une famille nombreuse, dans laquelle j'ai reçu la foi catholique et découvert l'amour du Christ.

Le scoutisme, les enfants adorateurs au Foyer de Charité de Baye, le Verbe de Vie, la fraternité saint Pierre, la communauté de l'Emmanuel ou encore la communauté Saint Martin m'ont permis de grandir et de mieux connaître le Seigneur Jésus.

Pour mes études supérieures, je suis parti à Lille où j'ai été chef d'une troupe de scouts d'Europe. Ce service m'a marqué car je l'ai exercé à un moment charnière, c'est à ce moment que l'appel du Seigneur est revenu.

Après ma licence, je suis parti en année de césure en Nouvelle-Zélande, où j'ai eu la grâce d'approfondir ce désir de suivre le Christ et de donner ma vie pour devenir prêtre.

Dans cette quatrième année du séminaire, l'admission comme candidat au sacerdoce est une étape marquante car elle exprime clairement l'appel objectif de l'Église. Cet appel de l'évêque n'est pas simplement formel, il confirme et suscite celui de Dieu que je m'efforce d'écouter pour me configurer au Christ et à sa volonté.

Je suis très heureux de vivre cette étape à Sézanne, au milieu de la communauté paroissiale, où j'ai été envoyé en stage l'année dernière.

Mon parcours de séminariste a commencé avec l'année de discernement à Paray-le-Monial (propédeutique) suivie de deux ans de philosophie après lesquelles j'ai effectué un stage de pastoral dans le diocèse. Je suis désormais plongé dans les études de théologie, passionnantes et ardues, pour au moins trois ans, avec le séminaire Notre-Dame de Paris où j'étudie au collège des Bernardins.

Je vous remercie pour vos prières, et je vous souhaite mes meilleurs vœux pour une sainte année 2024 !

Jean FLORIN

Séminariste du diocèse de Châlons

Université des Communicants en Église

En ce début du mois de janvier, s'est déroulée à Rome l'Université des Communicants en Église : Loïc Markt, délégué épiscopal à l'information et Gwendoline Beunet, chargée de communication digitale du diocèse de Châlons y ont participé avec près de 140 autres communicants. Plusieurs temps de formation ont été organisés durant ces trois jours, permettant ainsi le renforcement des liens et échanges des bonnes pratiques. Au programme : préparation pour le Jubilé 2025 ; conférence sur la Primauté, Collégialité et Synodalité ; rencontres avec les acteurs de la communication du Vatican ; temps fraternels et spirituels ; audience privée avec le Saint-Père. Un événement enrichissant, formateur et fraternel.

Pour consulter le discours du Saint Père « Aux participants au symposium Université des Communicants en Église » scannez le QR code ou <https://miniurl.be/r-54xv>



Cœur de
Champagne

Nouveau sur RCF Cœur de Champagne !

Nouveau rendez-vous sur RCF Cœur de Champagne !

Découvrez « *sur le sentier de la foi* » : témoignage d'une jeunesse active au cœur de l'Église !

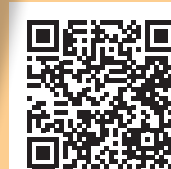
Le mercredi à 12h19 & 19h20 ;

Le dimanche à 10h06.

Nous recherchons encore des invités ! Si vous souhaitez participer, contactez-nous à l'adresse suivante : dei@chalons.catholique.fr

Vous pouvez également retrouver l'émission en podcast ici :

<https://www.rcf.fr/vie-spirituelle/sur-le-sentier-de-la-foi>



Merci pour votre contribution

Vous êtes plus de 4 200 donateurs à avoir contribué au Denier de l'Église en 2023. Le montant reçu, quelques euros au-dessus de 900 000 €, est en légère hausse de 3 400 € par rapport à 2022 ! Bravo ! Nous vous remercions pour votre contribution, mais sachez qu'il reste toujours 40 % des pratiquants qui ne donnent pas au Denier de l'Église, alors soyez nos ambassadeurs et n'hésitez pas à en parler autour de vous. Par ailleurs, si vous avez bien répondu aux « chantiers du diocèse » la collecte pour les séminaires n'a pas donné le résultat attendu puisqu'il nous manque 15 000 € (mauvais moment ou mauvaise présentation de cette collecte peut-être ?). Il n'est possible de prendre en charge qu'un seul séminariste pour le moment alors qu'ils sont deux. À partir de mi-mai, le diocèse ne vit que grâce aux legs, ce qui permet de boucler le budget.

Par ailleurs, vous êtes nombreux à participer autrement à la vie de notre diocèse par votre temps consacré, vos talents et compétences mis à disposition, qui contribuent à la joie de vivre l'Évangile à Châlons-en-Champagne.

La base de donateurs est restreinte, puisque l'arrondissement de Reims ne fait pas partie de notre diocèse. Nous sommes un petit diocèse, peu peuplé et avec peu de jeunes en étude supérieure, sans compter l'exode militaire et administratif ces dernières années.

En savoir plus sur les legs

Le legs, une garantie pour l'avenir de l'Église... Mais de quoi parlons-nous exactement ? Vous l'avez compris nous bouclons le budget grâce aux legs. Il est donc nécessaire de communiquer à ce sujet.

En France, les droits de succession sont élevés. Néanmoins, l'État propose à ceux qui le souhaitent un avantage fiscal. Il s'agit de permettre à certaines associations d'utilité publique, ou culturelles, comme notre diocèse, de percevoir une partie des droits de succession en étant exonérés de tous droits de mutation, et surtout, sans léser sa famille.

En effet, l'État laisse le choix de demander qu'une partie des droits de succession soient versés à votre diocèse. Cette demande se fait obligatoirement à travers un testament et doit donc se prévoir. Pour ce faire, il faut contacter son notaire.



Le Denier

Grâce à mon don, l'Église peut...



CÉLÉBRER
les sacrements
de la vie.



MONTRER
l'Amour de Dieu
en accompagnant chacun dans les grands événements de la vie.



SERVIR
les plus fragiles d'entre nous :
les personnes malades, détenues, isolées...



ANNONCER
haut et fort
la Bonne Nouvelle : catéchisme, catéchuménat, aumôneries...



POUR QUE
JAMAIS
NOS VALEURS
NE S'ÉTEIGNENT

Je crois en l'Église, je lègue à l'Église.

LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE **L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST À VOTRE ÉCOUTE**

Appelez dès maintenant le **03 26 68 98 81** | Ou rendez-vous sur : **JecroisJelegue.Catholique.fr**
(Coût d'un appel local, appel non surtaxé)